52e Année — 3e Série — N° 364

Le Numéro quotidien = SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes = DEPARTEMENTS : 20 centimes

Dimanche 30 Décembre 1906

Gaston CALMETTE
Directeur-Gérant

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e Arrt)

POUR LA PUBLICITÉ
S'ADRESSER, 26, RUE DROUOT
A L'HOTEL DU « FIGARO »
ET POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES
Chez MM. LAGRANGE, CERF & Cie
8, place de la Bourse.

LE FIGARO

« Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me hâte de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer. » (BEAUMARCHAIS.)

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e Arrt)

TÉLÉPHONE, Trois lignes : Nos 102.46 — 102.47 — 102.49

ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
Seine et Seine-et-Oise	15 »	30 »	60 »
Départements	18 75	37 50	75 »
Union postale	21 50	43 »	86 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

Dépôt légal Seine 1907

Paix et Liberté

L'ANNÉE EXTÉRIEURE 1906

Ce sera dans l'histoire, au moins dans notre histoire, l'année de la conférence d'Algésiras. Donc elle avait assez mal commencé pour nous. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'évoquer ces fastidieuses semaines où les représentants de l'Europe attendaient le bon vouloir d'une seule puissance. L'impression d'alors reste vive dans tous les souvenirs. Habitués depuis six mois à ne pas comprendre ce qu'on exigeait de la France, nous trouvions dans cette nouvelle épreuve plus d'ennui que d'inquiétude. A tort ou à raison, en juin 1905 on avait troublé notre conscience. Mais, dans ce premier trimestre de 1906, pendant la conférence, nous étions forts de nous-mêmes. Nous avions reconquis ce qui nous manquait auparavant : la foi dans notre cause... et dans nos amis. A la fin de la conférence, quand nous ne pouvions plus céder davantage — ayant déjà beaucoup cédé, sinon trop, — un peu de fatalisme espagnol ou maure flottait dans l'air d'Algésiras. Qu'allait-il arriver ?

Au plus fin diplomate le plus humble habitant d'Algésiras eût donné par un proverbe national la meilleure leçon de diplomatie : *Lo que ha de ser...* « Ce qui doit être ne peut manquer ». C'est, heureusement, la paix qui devait être. Je ne veux pas dire que le sort a tout fait et les hommes rien.

Un jour, je demandais à un personnage très important, qui n'est ni Français ni Anglais ni Russe, à quelle cause, à quelle intervention il fallait attribuer l'issue favorable, j'entends l'issue pacifique de la conférence. Il me répondit : « Là-bas, si près de la mer, on ne pouvait pas penser que les choses tourneraient mal sans penser aussi aux cuirassés anglais. Se quitterait-on sans conclure ? Alors, ils paraîtraient à l'horizon ! Enervé, las comme on l'était là-bas, on s'imaginait les voir, on les voyait — les vaisseaux d'Angleterre — qui venaient, amis cette fois du pavillon tricolore, retrouver dans les eaux de Trafalgar la suprême consigne de Nelson. »

Heureuse imagination, folle de sagesse, si en effet elle travaillait, autour de la conférence, pour la paix !...

***

Assez d'Algésiras. Eviter de croire qu'il ne se soit rien passé d'intéressant dans le monde, en 1906, hors un nouveau chapitre de l'affaire marocaine, et non pas le dernier. D'autres soucis que les nôtres ont agité l'univers. D'autres passions ont répandu leur fièvre un peu partout, dans la vie civilisée. Je ne puis faire ici de liste ni de nomenclature. Mieux vaut rechercher le geste principal, le mouvement commun. Quelle musique la foule humaine suivait-elle de préférence, l'an passé ? C'était une chanson de liberté : un air ancien sur un rythme plus énergique. Je constate un fait : En 1906, dans tous les pays, le libéralisme fut à la mode. S'il n'a pas triomphé encore aux élections de Belgique ou de Hollande, il s'est approché du but. En Angleterre, il l'a presque dépassé. Une énorme majorité libérale règne à la Chambre des communes depuis un an. Et cette majorité se sent aiguillonnée, poussée en avant par les cinquante-quatre membres du parti ouvrier, vainqueur véritable des élections générales, parti qui vient de naître à la vie parlementaire et qui a déjà éprouvé sa vigueur contre ses ennemis... ou ses amis. En Italie, la vie politique stagne : marais tranquille et poissonneux, avec des plantes grasses et beaucoup de nénufars. Echappée glorieusement, par un vrai miracle d'énergie, à la crise économique, l'Italie fête la sécurité revenue, la prospérité grandissante, la conversion réussie. Elle savoure la joie de vivre et respire entre l'effort d'hier et l'effort de demain. Elle n'a pas pu supporter M. Sonnino qui voulait écourter la halte et sonner le départ pour une nouvelle étape. Elle n'a pas compris ce fâcheux qui songe à restaurer l'idée de l'Etat, quand l'heure est si douce, surtout après tant de misère. L'Italie renvoie à demain la tâche de fortifier le principe d'autorité. A demain un peu plus d'ordre et de discipline dans les grands services désorganisés !...

En Espagne, le parti libéral survit aux querelles de ses chefs, qui furent son œuvre unique et décevante en 1906. Il reste au pouvoir, bien qu'il n'ait pas assez de souffle pour gouverner réellement. Mais bientôt il cédera la place aux conservateurs, et, rentré dans l'opposition, il pourra reforger son programme et sa méthode. Quoi qu'il arrive, le parti libéral espagnol est engagé dans une longue bataille, longue parce qu'elle rencontrera des résistances obstinées ou subtiles. Ce n'est point une besogne aisée que de changer les mœurs et les traditions séculaires.

En Angleterre, le parti libéral vient de l'éprouver lorsqu'il a voulu, par l'*Education Bill*, laïciser l'enseignement. Certes, les Anglais prenaient des précautions et procédaient avec ménagement. Ils ne créaient pas une « école sans Dieu », ils se contentaient d'instituer un enseignement religieux non confessionnel : une sorte de vague déisme à la Jules Simon. Cette séparation de l'anglicanisme et de l'école est arrêté par le veto de la Chambre des lords ; mais, au cours de la seconde lecture devant la Chambre des communes, un ministre, M. Lloyd George a dit cette parole où nous pouvons saluer une ancienne connaissance : « La démocratie est parvenue à cette conclusion que le cléricalisme est l'ennemi. » Ce sont là des formules qui ne permettent pas aux gens de s'arrêter en chemin.

***

Partout il est question d'« émanciper le fidèle » ou de fortifier le citoyen. Les partis politiques rédigent des programmes ambitieux ; mais ils luttent pour conquérir ou pour défendre les sources mêmes de la vie politique. Neutralité religieuse de l'Etat et suffrage universel : tel est l'ordre du jour de tous les Parlements. Il y a quelques années, en France, on parlait beaucoup d'« organiser le suffrage universel ». Comme on avait vu les syndicats ouvriers se former, on se figurait revenir à l'esprit des anciennes corporations. On était dupe de la comparaison facile. On voulait assembler, par catégories et par intérêts, la poussière électorale. On écrivait des articles de revue et des livres sur ce sujet. Or, écoutez ! Partout s'élève ce cri : « Un homme, un vote. » En Angleterre, en Belgique, les libéraux protestent contre le vote plural.

En Allemagne, les partis d'opposition — qui furent la majorité du Reischtag dissous — sentent qu'une menace encore imprécise plane sur le droit électoral tel qu'il est reconnu par la Constitution de l'Empire. Ils ont vu jadis le suffrage universel supprimé à la Diète de Saxe. Ils ont vu la bourgeoisie de Hambourg exclure, ou peu s'en faut, la classe ouvrière du droit de vote. Avertis, ils ont pris ailleurs des places de sûreté : dans le grand-duché de Bade, en Wurtemberg, ils ont voté le suffrage universel et supprimé ou réduit au minimum les représentations privilégiées ou les votes par classe. Seule, la Prusse reste comme un exemple unique de tendances rétrogrades. Le Landtag prussien vote une loi scolaire qui détruit l'autorité des communes dans les affaires d'enseignement et remet les écoles primaires aux mains de l'administration et du clergé. La Prusse est la citadelle de l'absolutisme en Europe. La dissolution du Reichstag est un épisode de la guerre entre les Hohenzollern et l'« autre Allemagne ». Dans les premiers mois de 1907, nous verrons à Berlin et à Saint-Pétersbourg deux assemblées nouvelles.

Je ne me hasarde pas à risquer des prophéties. Mais il faut souhaiter, dans l'intérêt de la paix générale et même pour l'apaisement intérieur, que les deux gouvernements n'aient pas une trop grande victoire. Que le Tsar et l'Empereur allemand méditent l'exemple qui leur est donné par François-Joseph. Celui-là ne passe point pour un impulsif, ni pour un caractère débile. Dans sa résistance de quinze mois à la coalition hongroise, il a prouvé son énergie. C'est pourtant lui qui a voulu le suffrage universel en Autriche et la suppression des privilèges électoraux. Par sa seule volonté, la réforme vient d'aboutir. Pourquoi cet effort ? Demandez ce que doit faire tout homme prévoyant pour transmettre à son successeur un patrimoine considérable. Il apaise les contestations et satisfait les appétits par des legs particuliers. Il choisit un bon exécuteur testamentaire. François-Joseph n'a pas été trop mal inspiré en créant, par le suffrage universel, un peu de solidarité dans ses Etats, et c'est à ses sujets gratifiés d'un droit nouveau qu'il confie l'intégrité de son héritage...

***

Ainsi, chaque jour, le phénomène politique et le phénomène économique (accroissement de la fortune dans les classes moyennes, instruction plus répandue, opinion plus exigeante) distribuent la souveraineté d'après une loi de justice plus large et plus exacte. C'est une évolution lente mais sûre : le glissement ininterrompu et irrésistible du glacier. Ceux qui s'affligent de ce spectacle font une erreur de raisonnement. D'abord, on perd du temps à s'attrister de ce qu'on devrait simplement regarder pour s'instruire. Ensuite, ils sont obsédés par des règles anciennes qui ont eu leur beauté ; mais elles sont vieilles et, en aucun cas, ne pourraient plus servir. La raison d'Etat passe de droite à gauche, — comme il est arrivé au cœur de se déplacer, dans les théories médicales d'autrefois. Et la vie continue. M. Maura, chef du parti conservateur espagnol, a dit ce mot que tous les *leaders* des partis de tradition doivent méditer et s'approprier : « La liberté est conservatrice. » Oui, qu'on le veuille ou non, *maintenant* c'est la liberté.

La liberté sera pacifique. Autant que les alliances, les amitiés et les ententes, il y a ceci pour éloigner la guerre : la difficulté morale déjà, et bientôt la difficulté légale d'envoyer des hommes à la guerre sans leur aveu. Plus disparaîtra l'antagonisme des souverains absolus et des peuples mécontents ou révoltés, plus s'éloignera de nous ce risque : la tentation dynastique de chercher au dehors une violente diversion aux soucis intérieurs. Le péril, c'est l'aventure qui naît d'une fantaisie ou d'un amour-propre exaspéré. L'esprit de conquête paraît aujourd'hui bien moins redoutable. Sans doute, il y a l'impérialisme. Mais où sont les empires que l'impérialisme peut conquérir ou convoiter ? Nous ne croyons pas à ces « partages » qui ont amusé naguère certaines imaginations de diplomates. Nous avions commencé le « partage de l'Asie » ; mais il a fallu quitter la salle du festin, avec la prudence du rat de ville. Que faire ? Mille obstacles arrêtent nos appétits. Les nations rayées de la carte, les asservies et les endormies toutes sortent de la tombe ou s'éveillent. Les faibles trouvent des appuis chez les forts contre d'autres forts. L'Amérique entière est sous la garde d'un policeman bien armé, interprète de la doctrine de Monroe, moralisateur et protecteur tout à la fois. Il y a aussi un policeman dans l'Extrême-Asie ; et, si l'espèce de visiteur qu'on nomme conquérant voulait trop prolonger là-bas sa flânerie, le petit agent jaune le prierait de « circuler », sur un ton de politesse ferme. La « politique mondiale » n'est donc plus une cause de guerre certaine, sauf la fantaisie individuelle à qui tout prétexte semble bon. L'Europe va cicatriser le divorce scandinave ; elle dispose depuis trente ans un pare-étincelles autour du foyer macédonien. Où sont les nouveaux sujets de guerre ? N'a-t-elle pas assez des crimes historiques pour lesquels il n'y a jamais de prescription ? Il y a plus d'un siècle, on a cru tuer la Pologne. Et voici désormais au flanc de la Russie et au flanc de la Prusse deux blessures impossibles à guérir ou à fermer. L'injustice se paye. Que cette leçon épargne à l'Europe de commettre des injustices nouvelles, puisqu'il faudra, tôt ou tard, et toutes, les réparer !

Eugène Lautier.

Échos

La Température

La pression barométrique est encore basse sur toute l'Europe ; elle est d'ailleurs très irrégulièrement distribuée et présente de nombreux minima dans l'Italie et le nord de la France. Le baromètre est très élevé aux Açores ; il marquait 780mm à Ponta-Delgada. A Paris, il accusait, à midi, 755mm.

Des neiges et des pluies sont tombées sur le nord et le sud du continent.

La température s'est légèrement relevée sur nos régions. Elle était hier, à Paris : 1° au-dessous de zéro, à sept heures du matin, et 2° au-dessus l'après-midi.

La journée d'hier a été la plus humide, la plus froide et la plus attristante de cette rude saison d'hiver, qui commence à peine. A huit heures du matin, Paris était encore plongé dans une profonde obscurité ; il semblait que la nuit n'allait pas finir et l'agitation, le mouvement et la vie de la grande cité subissaient un étrange et bien étonnant retard ; toute la matinée, la plupart des magasins et des appartements particuliers sont restés éclairés comme en pleine nuit, et ce n'est guère que vers midi que le brouillard s'est un peu dissipé et qu'une clarté relative nous a été rendue.

Départements. — Au-dessous de zéro : 1° à Nantes, à Bordeaux ; 4° à Marseille, 5° à Belfort et à Lyon ; 11° au puy de Dôme, 15° au mont Ventoux, 21° au pic du Midi.

En France, des averses de neige et de pluie sont probables ; le temps va rester froid.

(La température du 29 décembre 1905 était à Paris : 3° au-dessus de zéro le matin et 6° l'après-midi ; baromètre, 750mm ; pluies.)

Du *New York Herald* :

A New-York : Temps couvert, brouillard. Température : maxima, 8° au-dessus ; minima, 4° au-dessus. Vent variable (faible). Baromètre en baisse.

A Londres : Temps brumeux. Température : maxima, 2° au-dessus ; minima, — 3° au-dessous. Vent du nord (faible). Baromètre : 754mm.

Les Courses

Aujourd'hui, à 1 heure 45, Courses à Marseille. — Gagnants du *Figaro :*

Prix du Rouet : Esquivan ; Kargat.
Prix de la Corniche : Souvenir Impérial ; Nivôse.
Prix du Parc-Borély : Ecurie Lieux ; Fausse Alerte.
Prix de la Madrague : Armide IV ; Omar.

A Travers Paris

L'administration des téléphones a des combinaisons charmantes.

Jadis, pour obtenir une communication, les choses se passaient comme suit. On sonnait, puis on indiquait un numéro ; puis, tandis que la demoiselle s'occupait de l'affaire ou bien était censée s'en occuper, on était libre, on pouvait causer, lire et se promener dans son appartement : la demoiselle, dès qu'elle avait établi la communication, vous avertissait de cette aubaine par une sonnerie. Ainsi, les démarches étaient longues, hélas ! comme aujourd'hui ; mais l'abonné, au moins, n'était pas immobilisé devant son appareil pendant ce temps-là.

A présent, l'administration s'est ravisée. Elle exige que l'abonné — soumis à une discipline que les demoiselles ne connaissent pas — attende, le récepteur à l'appareil, le bon plaisir des demoiselles nonchalantes ou surmenées... Il devra être là quand reviendra de son rêve ou de sa négociation la demoiselle qui, probablement, lui dira de sa jolie voix narquoise ou indifférente : « Pas libre ! » S'il n'est pas là, tant pis pour lui : c'est comme s'il n'avait rien demandé, c'est comme s'il n'était pas abonné au téléphone, c'est comme si le téléphone n'était pas encore inventé.

Eh bien ! il faut revenir à l'ancien état de choses, ou trouver un système de communications plus rapides, — si l'Etat industriel a le moindre désir de témoigner à ses clients un peu de simple courtoisie.

L'Institut est à la veille de réaliser une grande réforme dont l'initiative est due à M. le comte d'Haussonville. Il s'agit de l'entrée officielle du téléphone au Palais-Mazarin.

C'est le couronnement d'une longue campagne qui ne fut point sans incidents. Déjà, depuis quelques années, le téléphone était parvenu au seuil de l'Institut ; mais il n'avait pu aller au delà de la loge du concierge. Gardien jaloux des vieux usages, l'honorable M. Pingard, après une résistance énergique, avait fait cette concession à la barbarie de l'époque. Il aurait donné sa démission plutôt que de voir installer, dans le palais où flottent encore les ombres de M. Patin et de M. de Sacy, cette invention satanique de l'industrie contemporaine.

Grâce à M. d'Haussonville, le téléphone accomplit enfin sa dernière étape : ses collègues de l'Académie des sciences morales et politiques ont voté hier l'installation d'un branchement entre la loge du concierge et les bureaux du secrétariat. Cette évolution sera accueillie sans déplaisir par les membres de l'Institut. Si tant est qu'elle soit de nature à contrister des morts illustres, elle offrir de grandes commodités aux académiciens encore vivants, qui ne seront plus contraints de descendre un étage pour répondre à l'appel de leur famille, de leurs amis... ou de leurs candidats.

Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que ces derniers ne leur fassent regretter, de temps en temps, la prudence et le traditionalisme du bon M. Pingard.

Hier, à la suite du cordial et superbe banquet, dont notre collaborateur Serge Basset rend compte d'autre part, le Comité de l'œuvre des Trente Ans de théâtre et son si actif et si dévoué président, notre ami M. Adrien Bernheim, eurent la surprise d'une bonne et glorieuse nouvelle.

M. Stéphen Liégeard, qui était au nombre des convives, annonça que la Société de l'encouragement au Bien, qu'il préside, décernait sa grande médaille d'or à l'œuvre des Trente Ans de théâtre.

C'est là une rare et magnifique consécration de l'immense effort entrepris par M. Adrien Bernheim et poursuivi par lui avec tant de verve joyeuse, de courage, d'esprit, d'enthousiasme et avec tant de cœur, et d'un si bon cœur.

Les ingénieux fabricants de jouets qui viennent, à cette époque de l'année, donner un surcroît de gaieté aux boulevards, ont toujours eu le souci de l'actualité. On en trouve la preuve nouvelle dans ce souvenir déjà lointain, mais qui mérite une place dans l'histoire des jouets.

En décembre 1773, M. de Monteynard, secrétaire d'Etat pour la guerre, s'obstinait à ne point comprendre que les Dubarry souhaitaient son départ, bien que Louis XV, depuis trois mois, eût cessé de travailler avec lui. Tout Paris retentissait de sa disgrâce prochaine, de son maintien invraisemblable, — lui seul semblait l'ignorer. C'était à l'approche des étrennes, et les « marchands de nouveautés » imaginèrent des *écrans à la Monteynard* « qui, au plus léger choc, tombaient et puis se relevaient d'eux-mêmes, métaphore ingénieuse des hauts et des bas qu'éprouvait ce ministre... »

Nos petites baraques étalent encore allégoriquement l'histoire du jour... Mais leur permettrait-on, aujourd'hui, de porter leur satire aussi haut ?...

Nous recevons la lettre suivante de M. le vicomte G. d'Avenel :

Samedi 29 décembre 1906.

Mon cher confrère,

Je vous serai particulièrement obligé de vouloir bien opposer un démenti formel à l'allégation du journal *The Financial News* de Londres, qui me désigne comme l'auteur d'un article paru récemment dans un périodique français contre les établissements de crédit en France.

J'ajoute que cette allégation a lieu de me surprendre d'autant plus que j'ai, à mainte reprises, exprimé dans la *Revue des Deux Mondes* une opinion très favorable sur la gestion de ces établissements et qu'il ne m'est jamais arrivé de m'abriter sous un pseudonyme pour lancer de perfides insinuations.

Veuillez agréer, etc.,

Vicomte G. d'AVENEL.

La lecture de *Paul et Virginie* ayant inspiré à un riche rentier une grande admiration, ce rentier avait légué à l'Etat une somme de cinquante mille francs, en émettant le vœu qu'elle fût employée à l'érection d'un monument Bernardin de Saint-Pierre.

On va donner satisfaction au vœu du testateur, en dressant sur une pelouse du Muséum la statue du célèbre écrivain, que Louis XVI avait nommé intendant du Jardin des plantes.

Cette statue, dont nous avons pu voir la maquette, est l'œuvre du sculpteur Holweck, qui a représenté Bernardin de Saint-Pierre assis sur un tertre et semblant écouter les chants de la nature. Bernardin médite, accoudé à droite, tenant négligemment de la main gauche un livre entr'ouvert dont les beautés naturelles qui l'entourent lui ont fait oublier la lecture.

Sur le piédestal figure, en haut relief, un joli groupe de Paul et de Virginie enfants.

Beaucoup de personnes s'inquiètent et s'ingénient pour offrir des étrennes qui plaisent. Il faut tenir compte de tant de choses pour donner à propos ! l'âge, le rang, la situation ! On s'éviterait beaucoup de recherches et on serait assuré de causer un plaisir certain en songeant à ce cadeau si simple et si précieux : une petite caisse de Vin Mariani. Voilà qui convient aux enfants comme aux vieillards, aux artistes comme aux magistrats, aux mondaines comme aux femmes du foyer, aux gens de sport comme aux gens d'études.

On va enfin éclairer le bois de Boulogne, et c'est au bon roi Sisowath que les Parisiens devront cette satisfaction, qu'ils réclament depuis de si longues années.

L'éclairage installé au moment de la fête organisée au Pré-Catelan, avec le concours des petites danseuses cambodgiennes, donna, on s'en souvient, d'excellents résultats : il évita notamment nombre d'accidents dans une allée très fréquentée par les automobiles et les piétons.

Cet éclairage, qui ne fut que provisoire, va être installé définitivement par le concessionnaire d'un des parcs du Bois. On pourra donc désormais se rendre, la nuit, sans danger, au Pré-Catelan.

La Ville de Paris, qui avait toujours reculé devant la dépense que pouvait imposer au budget l'éclairage du bois de Boulogne, se montre aujourd'hui disposée à accorder toutes les facilités aux autres concessionnaires de ses terrains du Bois, désireux de suivre l'exemple de leur collègue du Pré-Catelan ; et elle met d'autant plus d'empressement à encourager ces initiatives privées que, dans de telles conditions, la réforme depuis si longtemps réclamée par les promeneurs noctambules s'accomplira sans qu'il lui en coûte un centime.

Le « Kicking », l'originale et suggestive danse que Mlles Valentine Petit et Odette Auber interprètent tous les soirs avec un succès triomphal dans *la Revue des Folies-Bergère*, fait fureur dans tous les endroits où l'on s'amuse, et l'heureux M. Borel-Clerc, l'auteur de la musique, en sait quelque chose.

Mais nulle part le « Kicking » n'est dansé avec le brio, l'excentricité gracieuse de Valentine Petit et d'Odette Auber, et c'est pourquoi il faut venir l'applaudir aux Folies-Bergère, d'où, n'en doutez pas, il partira pour faire le tour du monde.

Souhaits de bonne année.

La maison Rocher frères a l'honneur de présenter à tous les fins connaisseurs qui ont assuré le succès de ses exquises liqueurs — cherry brandy et curaçao Rocher blanc extra-sec — ses souhaits de bonne et heureuse année ; elle les remercie du concours que leur goût parfait lui a apporté en faisant triompher la réputation de ses produits dans le monde entier, et recommande à leur particulière attention ses salons de vente et de dégustation : rue Halévy (angle de la place de l'Opéra), où ils trouveront leurs liqueurs favorites présentées sous forme de jolis cadeaux de fantaisie à faire à l'occasion du Nouvel An.

Le froid vient de faire son apparition à Paris, ramenant son inévitable cortège de rhumes et de bronchites.

C'est le moment de retenir sa couchette dans le « Calais-Méditerranée » et de gagner au plus vite Nice la Belle, où l'on est certain de retrouver, la figure épanouie sous un soleil radieux, l'ami qu'on a laissé la veille la mine renfrognée, grelottant sur le boulevard.

Aussi la liste des noms qui, sur le registre du Riviera Palace, forment le « Livre d'Or de la Riviera », augmente-t-elle chaque jour. Parmi les personnalités descendues dans ce superbe établissement : prince P. Galitzine, M. et Mme Wenzel-Poech, M. E. H. Lenze, M. et Mme Barach, M. H. B. Darnelle, etc...

A partir de janvier, le mouvement, interrompu par les fêtes, reprend aux Grands Thermes de Dax, où vont s'installer tous les névralgiques et rhumatisants qui n'ont pas pu faire leur cure annuelle pendant les mois d'automne. Rappeler que le climat de Dax est d'une douceur et d'une égalité dont il n'y a pas d'autre exemple, et que les méthodes balnéothérapiques employées aux Grands Thermes ont une action décisive dans toutes les affections qui leur sont soumises, c'est revenir sur des vérités établies par une longue suite de siècles.

Hors Paris

L'hôtel de ville de Marseille possède un cartel de Crescent dont un amateur a offert un peu plus de cent mille francs. C'est une pure merveille, que l'administration municipale n'a point voulu vendre, même aux heures les plus douloureuses de ses crises financières. Le cartel a figuré à l'Art provençal rétrospectif pendant l'exposition coloniale. A l'expiration de celle-ci, l'adjoint aux beaux-arts crut que l'œuvre de Crescent serait mieux à sa place au musée du palais Longchamp et il l'y fit installer sous vitrine et triple verrou.

Mais, sur ces entrefaites, les vols dans les musées de France se multipliaient, et à Marseille même, ces jours derniers, un buste en marbre, qui n'avait guère de valeur que son poids de 60 kilos, disparaissait subitement. Très ému, le maire a convoqué le Conseil municipal et, ayant exprimé la crainte que le cartel de Crescent n'ait le sort de la croix pectorale de Mgr de Belsunce, dérobée il y a quelques années au musée Borély, il a fait décider que la pendule artistique ferait retour à la salle privée de l'assemblée. Et voici de nouveau le précieux cartel confié à la vertu des édiles, heureux et fiers de voir l'heure qu'il est à un cadran de cent mille francs.

De Monte-Carlo :

« Où l'on peut se rendre compte de l'affluence et de la qualité des hôtes de la Principauté, c'est, chaque jour, aux Concerts-Ganne.

» Le brillant compositeur de tant d'œuvres si justement populaires voit, chaque après-midi, autour de lui une vraie foule, avide, attentive, enthousiaste.

» L'orchestre dirigé par M. Louis Ganne est merveilleusement composé de jeunes virtuoses parmi lesquels ceux qui ont eu jusqu'ici la meilleure occasion de se faire applaudir se nomment : MM. Nauwinck et Bastide violonistes ; Richet, violoncelliste ; Salzédo, harpiste ; Penable fils, corniste ; Laurent, flûtiste.

» M. Louis Ganne dirige ces admirables artistes avec une maîtrise non moins admirable ; leur haute valeur lui donne plus d'âme, plus de joie à les conduire. Entre ces jeunes exécutants et le brillant artiste qui les mène au succès se créent une entente, une solidarité, qui ont pour résultat des interprétations de toute beauté.

» Le nom de Ganne est sur toutes les lèvres. La foule l'acclame. Sa popularité ne peut pas augmenter. Mais ces concerts lui valent mieux : l'admiration et la reconnaissance de ses auditeurs. »

Nouvelles à la Main

Entre amateurs :

— Mon cher, regardez ce tableau. C'est un Vigée-Lebrun.

— Heu ?

— Il est signé !

— Oui, mais il est peut-être de *monsieur* Vigée-Lebrun.

— Une académie de province vient de proposer comme sujet de concours de poésie : « la Lutte contre l'alcool ».

— Il faudra écrire ce poème en petits vers !

Le Masque de Fer.

Fantaisies parisiennes

LES GRANDES RÉFORMES

Tout le monde rend cette justice aux « demoiselles du téléphone » qu'elles font de leur mieux pour ennuyer le public. Aussi, sommes-nous heureux d'avoir à annoncer une réforme, radicale, cela va de soi, mais qui est passée inaperçue au milieu des préoccupations de fin d'année. Le mot *Allô !* est supprimé.

Les prédécesseurs de M. Simyan s'étaient successivement demandé à quoi tenait le mauvais fonctionnement du service. Pourquoi une communication sollicitée un jour n'était-elle accordée que le lendemain ?

A la suite d'une minutieuse enquête, M. le sous-secrétaire d'Etat a trouvé. C'était la faute du mot *Allô*. Voilà ce que c'est que d'introduire des locutions baroques dans les rouages administratifs. On brise tout.

D'ailleurs, pourquoi *Allô* ? Ça ne veut rien dire du tout. J'ajouterai que ça rime avec un vilain mot. Savez-vous ce que mon valet de chambre a fait la première fois qu'on l'a appelé *Allô* ? Il a dit : « Vous en êtes un autre ! » et a raccroché le récepteur. Ce n'est pas tout : *Allô*, avec sa désinence latine, est bien fait pour exaspérer les esprits. Un de mes meilleurs ennemis me disait récemment : « Comprend-on qu'aujourd'hui où l'Eglise est séparée de l'Etat, il faille, pour commander une paire de bottes, employer la langue du Vatican ! » Je n'ai rien trouvé à répondre.

Enfin, le mot est condamné, jeté *allô* — pardon, à l'eau. Il ne figure même plus au *Moniteur des valeurs allô*.

Oui, mais par quoi le remplacer ? Voilà !

On a longtemps cherché. Et on a fini par trouver. Les demoiselles répondront : « J' t'écoute », ou plutôt non : « J'écoute ». Cela ne vous a l'air de rien, et c'est tout un programme.

Pourquoi les Parques chargées de couper le fil de vos conversations restaient-elles sourdes à votre appel ? Parce qu'elles ne savaient pas écouter. Avez-vous remarqué que les femmes ne savent pas écouter ? Ou du moins elles n'écoutent que leurs nerfs. C'est insuffisant.

Il faut donc louer grandement le ministre qui, changeant d'un trait de plume la mentalité du beau sexe, a décidé que les femmes écouteraient désormais. « J'écoute, donc je suis. » On sait tout de suite que la demoiselle est là.

Mais, voyez combien les grandes réformes sont souvent incomprises du vulgaire ! Certains abonnés n'ont pas craint de protester. Le niveau de la natalité des mots reste, disent-ils, trop stationnaire en France, sans doute par suite de l'âge des académiciens, chargés de les procréer ; pourquoi, dès lors, supprimer un pauvre petit mot de deux syllabes qui ne faisait de mal à personne ?

Ma réponse est bien simple. De deux mots, dit-on, il faut choisir le moindre. Si tant est qu'on supprime, il valait mieux que ce fût *Allô* qu'un de ces mots épanouis et somptueux qui sont la gloire de notre langue, *surérogation*, *idiosyncrasie*, par exemple.

Les abonnés du téléphone connaîtront donc des jours meilleurs ; leurs entretiens ne seront plus coupés comme des rondelles de saucisson. Un courant de sympathie les reliera au poste central, et si jamais vous menacez ces demoiselles de la terrible mise à pied, elles répondront le mot du sage : « Frappe, mais... j'écoute. »

Poliche.

EN ALLEMAGNE

Les Goûts et les Mœurs

J'étais en Prusse au moment du vote de la loi française sur le repos hebdomadaire.

L'un des plus intelligents et des plus charmants secrétaires de l'ambassade de France à Berlin me dit à ce propos :

— Qu'allons-nous faire en France après le vote de la loi ? Ce n'est pas tout de décider que les ouvriers ne pourront plus travailler. Que leur offrirons-nous pour charmer les heures de leurs loisirs ? Vous voyez ce qu'on a trouvé ici pour embellir les dimanches populaires.

Et il me résuma ce qui fait l'étonnement des Français arrivant en Allemagne : les innombrables lignes de tramways électriques partant de tous les coins de la ville et rayonnant vers les campagnes des environs, pour des prix étonnants de bon marché. Et non seulement les tramways sont bon marché, mais les chemins de fer eux-mêmes rivalisent d'économie avec eux. Pour deux sous en tramway, pour quatre sous, pour six sous en chemin de fer, on fait dix et vingt kilomètres, et davantage ! Les départs sont nombreux, et fixés pour la plus grande commodité des promeneurs, les trains s'allongent indéfiniment, et sont, d'ailleurs, toujours pleins.

En regard de ces prix, voyez ce qui se passe chez nous : pour aller à Asnières et revenir, cela coûte *vingt-deux sous*. Une famille composée du père, de la mère, de deux enfants, ce qui est une moyenne assez commune (la moyenne, en Allemagne, est de *quatre* enfants par ménage), nous arrivons à un total de 4 fr. 40 de tramway pour la famille. Et la distance qui sépare Paris d'Asnières est de *6 kilomètres !*

Que voulez-vous que fasse l'ouvrier dans ces conditions ? A Paris, cela coûte cher, mais encore peut-il sortir de la ville. Comment pourraient bien s'y prendre les ouvriers des provinces dé-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

somme serait par lui conservée et restituée à ses enfants nés et à naître ».

Le père mort, le fils recueillit l'héritage et toucha pendant quatre ou cinq ans les revenus de sa fortune, normalement. Mais ces revenus ne tardèrent pas à se trouver insuffisants à ses besoins. Il songea naturellement alors à entamer le capital pourtant incessible de sa rente de 200,000 francs. Naturellement aussi, il découvrit des prêteurs qui voulurent bien, malgré l'inaliénabilité du titre, lui avancer de l'argent sur ce gage (les moyens étaient fort compliqués : cession d'usufruit, vente à réméré, etc.).

Le moment vint bientôt où, pour désintéresser ces prêteurs, dégager son titre et trouver quelque argent liquide il voulut réaliser les 6,000 livres de la rente paternelle. La chose n'était pas commode. La rente était nominative, inscrite au Grand-Livre, avec mention de son incessibilité. Quel agent de change se chargerait d'une telle négociation ? Aucun.

Pour libérer le titre, il fallait d'abord faire annuler la clause d'inaliénabilité du testament. Mais quel Tribunal voudrait décider, contrairement aux termes formels de l'article 1048 du Code civil, que la sage précaution du père de famille défunt était illégale et devait être tenue pour non avenue? Un seul. Celui de Château-Thierry. Notre rentier qui, faute d'argent, voulait cesser de l'être, alla s'installer dans la bonne ville où la mère de Miquette vend toujours du tabac et où jugeait alors le Bon Juge. Six mois après, il était suffisamment castrothéodoricien pour pouvoir demander justice à la barre du Tribunal. Et M. Magnaud pouvait rendre une de ces décisions dont il se louait si fort à la tribune vendredi dernier.

Sans hésiter, il annulait la clause du testament qui empêchait la vente du titre. Certes, ce n'était point par ignorance des volontés du Code :

Attendu, déclarait-il dans son jugement, que si le Tribunal s'en tenait à la lettre de la clause testamentaire et à toutes les discussions académiques de droit pur, remarquables surtout par leurs subtilités et auxquelles la question qui lui est soumise a donné lieu, il est bien certain que la demande ne saurait être accueillie.

Mais s'en tenir au droit, fi donc !

Mais attendu, rédigeait M. Magnaud, que le juge — ainsi que l'a bien souvent proclamé le Tribunal — doit être, dans l'intérêt de ses justiciables, l'homme des solutions utiles et pratiques, et ne se préoccuper du droit qu'alors que, chose trop rare, il se confond avec l'équité.

Ce n'était point le cas, paraît-il, car en l'espèce le Tribunal « faisant abstraction de toute inutile dissertation juridique » se demandait simplement ce que le testateur eût fait à sa place? Et il trouvait vite la réponse :

Il n'est pas douteux, disait-il, que le testateur serait certainement le premier à supprimer la clause d'incessibilité et d'insaisissabilité du capital.

Le système proposé par le plaideur devait, en effet, aux dires du Tribunal, lui épargner « une pénible et infinie collaboration avec la misère ».

Et, ajoutait M. Magnaud, attendu que dans ces conditions, le juge ne saurait agir autrement que l'aurait fait certainement le testateur lui-même.

Le Tribunal, « s'appuyant au surplus sur ce que de semblables prohibitions sont, dans une certaine mesure, contraires à l'ordre public en entravant la libre circulation des biens », annulait la clause d'inaliénabilité.

Le Tribunal désignait même un agent de change, M. Ramus, auquel il donnait mission d'effectuer la vente — sous réserve d'un remploi partiel des deniers en provenant.

« L'équité » semblait triompher.

Mais, quand les hommes d'affaires du bénéficiaire de ce jugement vinrent trouver l'agent de change désigné pour négocier le titre, celui-ci se refusa absolument à prêter son ministère à l'opération.

— Mais vous êtes couvert par le jugement de Château-Thierry, lui disait-on vainement.

— Couverture insuffisante, répliquait l'agent de change. Je ne négocie pas des titres inaliénables.

On alla trouver d'autres agents de change. Ils renvoyèrent tous à M. Ramus, désigné par ce jugement, qui, malgré toute son équité, reste inexécuté.

Force est aujourd'hui, à défaut de M. Magnaud, « homme des solutions pratiques », de s'adresser aux hommes des solutions juridiques. Les délais d'appel sont passés et le titulaire de la rente est rentré à Paris son ancien domicile.

C'est donc devant le Tribunal de la Seine que vient le « tuteur à la substitution » (ainsi se nomme, en ces sortes d'affaires, une sorte d'exécuteur testamentaire chargé de veiller au sort du titre). Il demande — le titre étant resté aux mains des créanciers — qu'un séquestre soit nommé et qu'on le fixe sur la cessibilité ou l'incessibilité de la rente.

Me Maurice Lailler se présente en son nom.

Ce qui prouve que la loi — bonne ou mauvaise — est, tout de même, un guide commode pour solutionner les procès.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Comme on a imaginé de distinguer les historiens en historiens de droite et de gauche, devra-t-on aussi classer les magistrats en juges de droite et juges de gauche? En ce qui concerne la question du repos hebdomadaire, on le croirait volontiers.

Un premier juge départiteur, M. Landowski (de gauche), avait décidé que la journée de repos était due aux ouvriers boulangers. Deux autres juges, MM. Hamelin (de droite) et Lecomte (droite), statuèrent en sens contraire : la loi n'imposait pas cette charge aux patrons.

Un quatrième juge, M. Jacques Cohen (gauche), a dit le contraire, hier, dans un jugement dont on ne saurait méconnaître l'habile rédaction.

La convention entre ouvriers et patrons boulangers qui fixe à 49 francs par semaine le salaire de l'ouvrier n'a point été abrogée par la loi de juillet 1906, déclare le juge. Cette loi n'est pas non plus un cas de force majeure faisant obstacle à l'exécution de la convention.

Si à la vérité en raison du repos légalement obligatoire cette exécution est devenue plus onéreuse pour une des parties en cause (le patron), cette difficulté ne constitue pas une impossibilité dispensant de plein droit cette partie de remplir ses obligations.

Qui a raison, ceux de droite ou ceux de gauche ? Au milieu, il y a le plaideur qui vraiment a bien le droit de se trouver mal à l'aise entre ces différents sièges de juge.

Henri Varennes.

AFFAIRES MILITAIRES

Les tableaux d'avancement. — Le *Journal officiel* publiera aujourd'hui les tableaux d'avancement pour l'armée active en ce qui concerne l'artillerie, le génie, l'intendance et une partie de la cavalerie. Les autres tableaux paraîtront demain.

AVIS DIVERS

RECOLORATION A SEC des cheveux blancs par la *POUDRE CAPILLUS* de la *Parfumerie Ninon*, 31, rue du 4-Septembre.

Nouvelles Diverses

A PARIS

LA BANDE A « BIBI »

Vive émotion, l'avant-dernière nuit, au bar Monico, 68, rue Pigalle. Vers trois heures, une bande d'individus, dite la « bande à Bibi », dont le chef est un rôdeur connu à Montmartre, faisait irruption, en poussant des cris, dans une salle du premier étage où se trouvaient réunis de nombreux consommateurs.

— Garçon, du champagne! dit impérativement l'un des nouveaux venus, et comme on ne le servait pas assez vite à son gré, il ajouta : Mais on se moque de nous ici!

Quelques jeunes femmes présentes se mirent à rire.

— Vous allez voir, leur cria l'individu, si cette plaisanterie va durer longtemps.

Et au même instant, il sortit de sa poche un revolver et fit feu. Ses camarades l'imitèrent, et pendant quelques secondes, ce fut une véritable fusillade. On juge de la panique.

Le personnel de l'établissement et les consommateurs, armés de chaises et de bouteilles, infligeaient bientôt aux assaillants la correction qu'ils méritaient, tandis que le gérant courait chercher des gardiens de la paix.

Une jeune fille, Mlle Mariette Reynaud, avait été blessée d'une balle au bras droit. Un étudiant en droit, M. Fernand Bru, demeurant, 3, rue Fleury, avait reçu une balle au pied. Tous deux furent transportés à l'hôpital Lariboisière.

L'un des rôdeurs, Paul Estingoy, âgé de trente-neuf ans, dit le « Tireur de cartes », demeurant, 17, rue Brochant, avait été fort maltraité. A la vue des agents, ses compagnons avaient pris la fuite.

M. Cornette, commissaire de police du quartier Saint-Georges, a envoyé au Dépôt Estingoy et un de ses complices, Auguste Renier, âgé de vingt-six ans, arrêté hier à trois heures de l'après-midi.

Il recherche activement les autres compagnons d'Estingoy, notamment Bibi, le chef de cette bande d'escrocs et de bonneteurs.

LA FAISEUSE D'ANGES DE LA RUE TIQUETONNE

Mme de Ro, mère du jeune homme inculpé de vol et de plus compromis dans l'affaire de la faiseuse d'anges, est venue demander hier à M. Berr de lui donner un permis de communiquer avec son fils. L'inculpé n'ayant pas encore été interrogé sur le fond de l'affaire, le juge a répondu qu'il ne pourrait accorder ce permis que dans quelques jours.

Mme de Ro promet une forte récompense à la personne qui dénoncera l'auteur du vol de 16,000 francs commis au préjudice de M. Junod, vol pour lequel son fils a été arrêté.

L'INCIDENT CARON-MOUTHON

M. Boulenger, secrétaire de l'amiral Bienaimé, a été entendu hier par M. Jolliot, juge d'instruction, au sujet de l'incident Julien Caron-Mouthon, à la gare du Nord.

M. Félix Méténier, rédacteur à l'*Intransigeant*, qui assistait à l'affaire, a été informé par le juge qu'il était inculpé, lui aussi, de coups et blessures. Il a protesté contre cette inculpation.

AVIS UTILE

Aujourd'hui dimanche, les Grands Magasins Dufayel sont fermés.

Demain lundi, exposition générale à tous les rayons. Mobiliers par milliers, articles d'étrennes, bronzes, marbres, joaillerie, orfèvrerie, pianos, articles d'éclairage, de chauffage, etc... Séances de Cinématographe à deux, trois, quatre et cinq heures. Concert-buffet-glacier. Nombreuses attractions.

LE DRAME DU BOULEVARD DES ITALIENS

M. Leydet a interrogé hier, en présence de Me Landowski, le jeune Marc Diener qui accompagnait Mme Coussiérat, boulevard des Italiens, lorsqu'elle a jeté du vitriol au visage de M. de Saint-Légier.

Marc Diener a répété le récit fait par Mme Coussiérat. Il affirme qu'il ignorait le projet de la jeune femme. Elle lui avait dit seulement qu'elle voulait provoquer un scandale en jetant un liquide dans le cou du marquis. Il reconnaît avoir versé lui-même le contenu de la fiole dans le bol, mais il prétend qu'il ne savait pas que ce fût du vitriol.

Jean de Paris.

Mémento. — Deux sœurs jumelles, Eléonore et Octavie Feurté, demeurant chez leur oncle, M. Prat, rentier, rue de Choisy, à Ivry-sur-Seine, ont subi l'avant-dernière nuit une double asphyxie accidentelle, par suite du mauvais fonctionnement du poêle qui chauffait leur chambre.

Eléonore n'a pu être rappelée à la vie. L'état d'Octavie est très grave.

J. de P

DANS LES DÉPARTEMENTS ET A L'ÉTRANGER

LA NEIGE ET LE MAUVAIS TEMPS

Annecy (Savoie). — Le thermomètre est à 7° au-dessous de zéro. Les canaux et les bords du lac sont gelés. Le bateau à vapeur a été ce matin avisé qu'il y a de la glace sur tout le parcours.

Plusieurs trains sont arrêtés par la neige sur la ligne de Chamonix.

Bonneville (Haute-Savoie). — Le thermomètre est descendu à 22° et demi au-dessous de zéro. Les rivières charrient des glaçons et les routes sont couvertes de neige.

Chaumont (Haute-Marne). — Sur la route de Langres au fort Vercingétorix, la neige a une épaisseur de deux mètres. Sur celle du fort Saint-Mouge, elle atteint une épaisseur de deux mètres et demi.

Dunkerque. — La tempête accompagnée de rafales de neige continue à sévir sur la mer du Nord.

Hier matin, un grand remorqueur de la Société dunkerquoise de remorquage se dirigeait vers le gros banc, au large de Gravelines, où s'était échouée une goélette ostendaise. Ce remorqueur allait tenter le renflouement de celle-ci, mais il fut lui-même jeté sur ce banc. L'équipage voyant le bateau perdu et aussitôt défoncé, abandonna le remorqueur qui ne tarda pas être recouvert par le flot. On n'en aperçoit plus que la pointe du mât des signaux et la cheminée.

Les naufragés ont réussi à débarquer sur la plage d'Oye (Pas-de-Calais).

INCENDIE AU PALAIS DE JUSTICE DE BOURGES

Bourges. — Le Palais de justice de Bourges a failli devenir la proie des flammes. Ce matin, le concierge constatait que la salle d'audience du Tribunal de commerce était en feu. Il donna l'alarme et, grâce à des secours rapidement organisés, on a pu se rendre maître de l'incendie.

L'alarme en ville a été grande. Si le Palais eut brûlé, c'eût été pour l'art une perte irréparable, car les tribunaux sont installés dans la merveilleuse maison de l'argentier Jacques Cœur.

ASSASSINAT D'UN PRÉSIDENT

Copenhague. — Un repris de justice a tiré deux coups de revolver sur le président du Tribunal maritime, M. Koch, dans la maison de celui-ci. Une balle a atteint le magistrat à la bouche et s'est logée dans le palais. L'assassin a pris la fuite.

Argus.

LES THÉATRES

Théâtre des Arts : Première représentation de *De l'amour aux larmes*, pièce en 3 actes, de M. Maurice Lefevre, et des *Nuées* d'Aristophane, adaptation en 4 actes, de M. Sacha Guitry, musique de scène de M. Emile Bonnamy.

Le drame de M. Maurice Lefevre, *De l'amour aux larmes*, met en scène un cas d'autant plus curieux que, malgré son extrême invraisemblance, il a été, paraît-il, puisé dans la réalité. C'est un drame qui se termine par un crime passionnel. En pareil cas, le public, comme le jury, acquitte toujours. On a donc fort bien accueilli ces trois actes souvent vigoureux, un peu schématiques, mais qui ne manquent ni d'émotion, ni de sincérité.

Lormier, patron d'usine, a épousé la fille d'un de ses ouvriers, Juliette, de trente années plus jeune que lui. Le vieillard adore la jeune fille d'une passion absolue et exclusive. Pourtant leur mariage ne fut qu'un mariage blanc, et il faut peu de jours à Lormier pour s'apercevoir que sa femme ne pourra jamais être pour lui qu'une sorte de fille adoptive. Mais ce platonisme ne fait point le compte de Juliette qui est ardente et belle, et toute disposée à accueillir l'amour, lorsqu'il se présentera à elle. Il lui apparaît sous les espèces du peintre Montclair, un jeune artiste rempli d'idées, mais qui est complètement dépourvu de ce qu'on appelle dans le commerce « la mise en valeur ». Juliette aime Montclair. Sa robuste loyauté se refuse à accepter une situation équivoque. Elle se sauve donc du domicile conjugal, j'allais dire paternel, en compagnie de Montclair.

Au second acte, nous retrouvons le couple irrégulier au sein de la plus profonde misère. C'est la détresse et Juliette en est réduite à porter ses bijoux et son col de dentelle, dernière épave du luxe d'autrefois, au Mont-de-Piété. Que vont devenir les deux amants? C'est alors que Lormier paraît, prêt à tous les pardons, à toutes les concessions, même les plus inattendues et les plus extraordinaires, pour assurer le bonheur de celle qui, devant la loi, reste sa femme. Il propose à Montclair et à Juliette de venir habiter chez lui : rien ne sera changé à leur situation; ils continueront de s'aimer librement, et lui-même, Lormier, avisé négociant, guidera, dirigera la carrière de Montclair. Ainsi, du moins, sera-t-il présent pour veiller sur le bonheur de Juliette, et pour empêcher Montclair de jamais abandonner celle qu'il lui a volée. Montclair repousse d'abord avec indignation ces propositions; mais bientôt, sur les instances de Juliette, il finit par les accepter.

Au troisième acte, dix ans plus tard, nous retrouvons Montclair devenu célèbre et à la veille d'être élu à l'Institut. Mais c'est par les salons que le peintre est arrivé à la célébrité. Par ambition il est devenu l'amant d'une mondaine académique et influente. Juliette souffre. Lormier somme alors Montclair de rompre sa liaison, et comme il s'y refuse, le vieillard l'étrangle de ses propres mains et dit à Juliette, sa femme, qui survient à ce moment, cette réplique d'un romantisme digne d'*Antony* : « Madame, vous êtes veuve. »

La pièce est fort bien jouée par Mme Suzanne Munte, une Juliette élégante, chaleureuse et dramatique; M. Etiévant, un Lormier très convenablement ému, et M. Garry, un transfuge de la Comédie-Française qui, sur les hauteurs des Batignolles nous a donné, comme voix et comme allure, une assez curieuse imitation de M. Le Bargy.

M. Sacha Guitry s'est offert le plaisir d'une traduction ou plutôt d'une adaptation des *Nuées* d'Aristophane, qui n'aurait point manqué, sans doute, d'étonner légèrement le grand comique grec, mais dans laquelle le jeune auteur de *Nono* et de *Chez les Zoaques* a témoigné une fois de plus de son esprit alerte et ingénieux, de sa gaminerie mordante et prime-sautière, de toutes les qualités enfin qui nous ont permis dès le premier jour de placer en lui les espoirs les plus charmants et les plus certains.

A vrai dire, on peut reprocher à l'adaptateur des *Nuées* d'avoir, d'une part, diminué la bouffonnerie excessive où se complaît souvent Aristophane, et d'avoir supprimé aussi presque toute la partie lyrique de l'œuvre, qui constitue pourtant le mérite principal de la comédie antique. Tant qu'à prendre de telles libertés avec Aristophane, il fallait, si j'ose dire, y aller plus carrément et se lancer dans une parodie tout à fait outrancière. *Les Nuées*, d'ailleurs, ne sont point parmi les meilleures pièces de l'illustre satirique. Aristophane, qui détestait l'esprit nouveau, s'est plu à confondre Socrate avec les sophistes au verbe creux et au raisonnement spécieux qui encombraient alors tous les carrefours littéraires d'Athènes. Les accusateurs du philosophe prirent texte de plus d'une phrase des *Nuées* pour édifier leur réquisitoire contre Socrate. La partie vraiment originale de l'œuvre est celle où les Nuées conversent entre elles, par la voix du chœur, dans un langage d'une poésie délicieuse et d'une ironie qui mérite à tant de points de vue l'épithète, dont on a fort abusé depuis, d'attique. M. Sacha Guitry n'a point donné à cette partie charmante tout le développement désirable, et il a trop allongé, au contraire, certains dialogues qui demandaient à être plus resserrés. En revanche, les scènes du premier et du dernier tableau, entre Strepsiade et son fils Philippide, sont pleines d'agrément, de fantaisie et d'invention comique.

De sujet, il n'en est point, ou du moins il n'en est guère. Strepsiade est un vieil avare qui se désespère d'avoir à payer les dettes de son fils Philippide qui, pour avoir de beaux chevaux et des chars à la mode, dilapide joyeusement l'héritage paternel. Comment Strepsiade pourra-t-il se dérober à cette obligation? « Allez voir Socrate, lui conseille un zélé disciple du philosophe, il vous en enseignera le moyen. » Strepsiade se rend donc auprès de Socrate, qui appelle à lui les Nuées, c'est-à-dire les phrases obscures et les vagues lieux communs qui permettent de se tirer avantageusement de toutes les situations. Socrate fait ensuite assister le jeune Philippide au dialogue du Juste et de l'Injuste, dans lequel, comme il sied, l'Injuste sort vainqueur du tournoi. Animé par les préceptes de l'esprit nouveau, Philippide donne sur l'heure une volée de coups de bâton à son père, mais avec de si bons arguments que Strepsiade lui-même doit se déclarer ravi. Il ne fait point toujours bon de se fier à la sagesse des philosophes, assembleurs de nuées, tel est l'avis qu'Aristophane a voulu nous donner au cours de cette aventure à la fois bouffonne et lyrique.

M. Maurice Landay a su fournir à Aristophane et à M. Sacha Guitry une interprétation qui, bien que peu homogène, a enlevé les quatre tableaux des *Nuées* avec beaucoup de mouvement et de gaieté. M. Charles Lamy, dont le talent est non seulement très bouffe mais aussi très fin, a joué avec la plus amusante fantaisie le rôle de Strepsiade. M. Cooper, qui pour la première fois abordait un rôle de composition, a dessiné avec infiniment de goût, d'agrément et d'esprit la figure de Socrate. M. Dieudonné a tracé avec vigueur et autorité la silhouette du vieux mendiant, et Mlle Nelly Cormon a été la plus charmante et la plus lumineuse des Nuées.

Emmanuel Arène.

LA SOIRÉE

AU THÉATRE DES ARTS

Il faisait vraiment, avant-hier soir, un temps à ne pas mettre un soiriste dehors; mais le théâtre des Arts — ex-théâtre des Batignolles — annonçant une sensationnelle réouverture après une léthargie d'une durée inquiétante, il était de notre devoir de braver toutes les choses froides et glissantes qui surgissaient du sol et tombaient du ciel.

Quel ciel! un ciel civil, un ciel laïque, un vrai ciel de séparation enfin; un ciel menaçant de suie neigeuse, nullement parent de l'azur athénien qui dut être témoin jadis des répétitions générales d'Aristophane... Bref :

C'était pendant l'horreur d'une profonde *Nuée*...

Et en toute sincérité je m'attendais bien à ne rencontrer boulevard des Batignolles qu'une élite de critiques, de soiristes et de courriéristes, poussés par le moteur de leur conscience professionnelle.

Erreur. Des chevaux ferrés à glace piaffaient devant le théâtre des Arts, des autos aux invincibles antidérapants s'alignaient le long du trottoir, présages d'une assistance élégante. Je pénétrai. Je ne dirai pas que les couloirs « regorgeaient » de monde, parce que le théâtre des Arts n'est pas un établissement qui peut se faire de la publicité, comme tel autre, avec la largeur et la splendeur de ses couloirs, mais la salle était comble, les fauteuils tous occupés, les loges débordantes, et les places d'embrasures de porte faisaient prime.

Il y avait là toutes les illustrations des deux sexes des répétitions générales. Les hommes arboraient tous l'habit noir, et les femmes des toilettes fort élégantes, sans compter des chapeaux aussi grands que dans n'importe quel autre théâtre boulevardier, — mais oui, madame!

Il faut dire que la direction a tout fait pour que la réouverture du théâtre des Arts n'ait pas l'air d'un de ces entre-bâillements sacrifiés d'avance, d'une de ces tentatives au petit bonheur, d'une petite partie de pile ou face. Elle a monté avec goût et avec luxe la comédie de M. Maurice Lefevre — à qui nous souhaitons de retrouver comme auteur dramatique ses succès de conférencier souriant — et l'adaptation de M. Sacha Guitry — à qui nous souhaitons le vif succès des *Zoaques*. Elle a engagé Mmes Nelly Cormon et Suzanne Munte, ainsi que MM. Cooper, Charles Lamy, Dieudonné, Etiévant, Claude Garry, etc., une troupe enfin à rendre jalouses bien des scènes honorablement connues sur la place de Paris.

Rien d'étonnant donc à ce que le public ordinaire, que dis-je! extraordinaire des répétitions générales se pressât dans les loges *Eschyle, Emile Zola, Tolstoi, Marivaux, Musset, Shakspeare, Corneille, Molière, Racine, Schiller, Beaumarchais, Calderon, Dumas, Ibsen, Henri Becque* et *Sophocle*.

Par exemple, on a unanimement regretté l'absence d'une loge *Aristophane* pour y apercevoir — attentive, émue, et même un peu dépaysée — la famille de l'auteur des *Nuées*, baragouinant du grec pendant les entr'actes en pelant des oranges!

Un Monsieur de l'Orchestre.

COURRIER DES THÉATRES

Ce soir :

A la Comédie-Française, à 8 h. 1/2, soirée classique du dimanche, *Nicomède* et *M. de Pourceaugnac*.

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 1/4, *la Vie de bohème* (Mme Marie Thiéry, M. Devriès, Mlle Tiphaine, MM. Delvoye, Allard, Huberdeau); *le Bonhomme Jadis* (M. Fugère, Mlle Mathieu-Lutz, M. Francell).

— A l'Odéon, à 8 h. 1/4, *Jules César* (Mmes Barjac et Dux, MM. de Max, Duquesne, Desjardins, Ph. Garnier).

— A la Renaissance, à 8 h. 1/2, *le Troubadour* (Mlle Alice Nory); à 9 h. 1/4, *le Voleur* (Mmes Simone Le Bargy, Verneuil, MM. Lucien Guitry, Huguenet, Arquillière, Vincent).

— Au théâtre Réjane, à 8 h. 3/4, *la Savelli* (Mme Réjane, M. Tarride, Mme Daynes-Grassot, Mlle Lantelme, MM. Pierre Magnier et Noizeux).

— A l'Ambigu, à 8 h. 1/2, première représentation de *la Môme aux beaux yeux*, drame en cinq actes, de M. Pierre Decourcelle. Distribution :

La Môme Madeleine Nerville	Mmes	Vera Sergine
Mme Nerville mère		Aimée Tessandier
Emilienne		Noris
Florestine		Suz. Desroches
Jenny		Dherblay
Alice Darbelles		Divonne
Le petit Julien		Bessy
Le petit Bernard		Duval
Raymond Darbelles	MM.	André Calmettes
Honoré Bonnefoy, dit Ciboulot		Decori
Victor Fermont		Janvier
Nerville		Caillard
Jacques Roquevaire		Grey
Herzélius		Liézer
Bernard Nerville		Gabriel Rozery
Robiche		Champdor
Julien Fermont		Antoine
Pascal		Dervet
Justin		Harry

— Aux Capucines, à 9 heures, *Une mesure pour rien* (Mlles Marcelle Bordo, Marthe Ladini, MM. Lucien Prad, Georges Flandre); *Mylord* (MM. Armand Berthez, Henry Houry, Mlles Favelli, Delhyère); *Premier petit voyage* (M. Blanche, Mlle Mérindol); *la Manière* (Mlle Cellini-Rambert); *Un cas de folie*.

— Au théâtre du Grand-Guignol, à 9 heures, *l'Arriviste, Elle!... Elle!... l'Ecole des Tapeurs, le Rouge est mis, Bloomfield and C°*.

— Au Tréteau-Royal, à 9 heures, *la Tare, Octave!, la Traite des planches, l'Eté de la Caumartin*, revue (Mlle Alice Bonheur, Le Gallo, C. Faurens, Tauffenberger, etc.).

La semaine dans les théâtres subventionnés :

A l'Opéra : lundi, *Ariane*; mercredi, *Faust*; vendredi, *Ariane*; samedi, *la Valkyrie*.

— A la Comédie-Française : lundi, mati-

Feuilleton du FIGARO du 30 Décembre (13)

LE

COFFRE-FORT VIVANT

X

LA FUITE AUX ANTIPODES

— Suite —

Si je m'étais trompé sur son compte, il se trompait encore plus sur le mien. Il croyait qu'un malheureux comme moi se garderait de restituer la fortune dont un accident l'avait rendu maître. Peut-être même soupçonnait-il ma terreur des chirurgiens d'être feinte. Et c'était pourtant du fond du cœur que je désirais voir Cruchat rentrer en possession de son bien. Seulement, ce désir, je ne le formulerais pas tout haut devant Plaisance. Puisque le vieux garçon prenait des airs si désintéressés, autant valait paraître y croire. Il ne parlait point de garder le Nicot. Je n'avais donc point à parler de le rendre. Et il achèverait d'exécuter cet enlèvement qui me sauvait. Je n'avais qu'à rester coi et me laisser faire.

Ma méditation s'interrompit place de la Bastille. La gare, apparue au bout de la rue de Lyon, me donna une secousse. Je sentis que le voyage commençait. Il me sembla respirer cette odeur de charbon et de métal chauffé, particulière aux voies ferrées. Deux minutes après je la humai pour de bon; nous étions dans la cour du départ.

Traduction et reproduction interdites.— Published the 30th of december 1906. — Privilege of copyright in the United States reserved under the act approved march 3 1905, by Frederic Mauzens.

Le cocher renversait son taximètre et lisait :

— Trois cinquante.

Plaisance tendit une pièce de cinq francs.

L'homme se leva pour fouiller dans sa poche. Mais à peine debout, il vacilla. S'accrochant au rebord du siège, il en descendit péniblement. Puis, appuyé au brancard, il chercha et rendit la monnaie en bégayant :

— Trois cinquante et dix font qua... qua... quatre... et vingt... font cinq !

Sa figure à la peau tendue et violacée avait l'air d'une vessie gonflée de vin. Il soufflait fort et sentait l'alcool.

A la porte de la gare, je me retournai et le vis regarder son siège en hochant la tête, comme s'il pensait : « Jamais je ne pourrai remonter là-dessus ! »

Plaisance prit les billets, fit enregistrer sa malle, et nous nous rendîmes au buffet. Nous avions quatre heures à attendre; nous les passâmes dans un petit salon réservé. Ce fut là qu'on servit notre dîner. Je ne pus toucher à rien. Plaisance aussi resta froid, même devant les huîtres d'Ostende qu'il avait commandées. Nous n'ouvrions guère plus la bouche pour parler que pour manger. Une main invisible nous serrait la gorge.

Enfin, à six heures et demie, nous passâmes sur le quai et montâmes dans une cabine de sleeping-car. A la prière de Plaisance, on prépara immédiatement nos couchettes, et nous nous enfermâmes. Quarante minutes se passèrent à écouter le brouhaha des voyageurs et le roulement des chariots de fer. Une voix claire criait : « Oreillers! couvertures! » Puis on entendit les claquements des portières. Un coup de sifflet déchira l'air, et le train glissa lentement sur ses rails.

Plaisance, assis au pied de sa couchette, parcourait une brochure verte.

— On m'a donné ça aux Messageries maritimes, dit-il en me la tendant,

Je la pris et ouvris au hasard. La page 23 s'étala sous mes yeux, et je lus :

« CONDITIONS DE PASSAGE

» ARTICLE PREMIER.—La Compagnie ne répond pas des pertes ou dommages provenant de tempête, naufrage, échouement, abordage, relâches forcées, changement de route ou de navire, quarantaine, grèves, jet, feu, pillage, piraterie, baraterie et généralement de tous événements de mer. »

XI

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Grâce à mes trois ans de copie chez Jules Ricard, j'ai le sens littéraire assez développé. Je n'ignore point que si, dans dans un roman, deux personnages tels que Plaisance et moi s'embarquaient sur un paquebot, ils seraient malades. Un pauvre petit vieux ahuri, ne connaissant la mer que par les marines des marchands de tableaux de la rue Laffitte; un gros bourgeois uniquement préoccupé de son bien-être,—il serait impossible de ne pas les faire blêmir, verdir et défaillir au premier tour d'hélice du bateau. Les bons auteurs dont j'ai mis au net tant d'œuvres n'y auraient pas manqué. La situation eût prêté à d'amusants développements.

Je regrette donc, pour le pittoresque de mon récit, que mon cousin et moi ayons l'estomac si solide. Quoique ni l'un ni l'autre n'eussions jamais mis le pied sur un navire, le tangage et le roulis du *Calédonien* ne nous troublèrent pas le moins du monde. A vrai dire, jamais la mer ne fut bien mauvaise pendant notre traversée. Il est fâcheux que quelque bourrasque ne soit pas venue nous secouer fortement. Ces lignes y eussent gagné.

Je sais également que la description de Marseille, vue de la mer, était de circonstance. Mais je ne puis la faire, par la bonne raison que ne n'ai jamais vu Marseille, pas plus de la mer que d'ailleurs. Je ne connais guère de la seconde ville de France que la gare Saint-Charles où s'arrêta le train. Une voiture nous conduisit au quai de la Joliette, et j'avais encore dans les oreilles le grondement des roues du wagon que la porte de notre cabine du *Calédonien* s'était déjà refermée sur moi.

Je n'avais fait qu'entrevoir la Méditerranée. J'étais resté ébloui de cette immensité bleue ridée d'écume. Le grand souffle qui venait du large m'avait semblé la respiration de l'Infini.

Quelques heures plus tard, à notre sortie du bassin de la Joliette, j'avais soudain senti le plancher de la cabine s'élever si brusquement que mes jarrets en avaient plié; puis il avait fui sous moi comme le trône du roi Pétaud... En même temps, de lourds soufflets s'étaient abattus contre la vitre du hublot.

Le lendemain, notre bateau glissait comme sur des rails. Le grand vent était devenu une petite brise du sud-est. Le hublot n'était plus troublé par l'eau ruisselante et je voyais, au travers, le bleu des flots tranquilles. Je l'ouvris et laissai mon regard se perdre dans l'horizon.

La Méditerranée était indigo, ainsi que je l'avais vue sur ces affiches collées aux quatre coins de Paris pendant l'hiver. Et cet indigo luisait comme luirait celui des affiches, si elles étaient faites de papier glacé. L'air était limpide et chaud.

Plaisance se promenait sur le pont. Je n'avais rien à faire. Une nuit de chemin de fer et vingt-quatre heures de reclusion à bord m'avaient familiarisé avec l'idée de ce voyage et celle d'un changement complet de vie. Mon esprit se détendait. Je restai longtemps en contemplation.

Plaisance redescendit pour déjeuner. C'était sous un vague prétexte d'indisposition que je ne quittais point la cabine, et l'on nous y servait nos repas.

La journée s'écoula doucement.

Le lendemain passa de même.

Mon existence, entre ces quatre cloisons, était aussi unie et vide que la surface de la Méditerranée.

Le temps continua à fuir sans autre changement que la hausse du thermomètre. Il finissait par faire plus chaud qu'à Paris au mois de mai. Et la lumière s'avivait. J'avais beau savoir qu'allant vers le sud il ne pouvait en être autrement, ce plein été au cœur de l'hiver me troublait, me paraissait irréel, impossible... Ce fut ma première impression d'exotisme, la plus forte, telle que je n'en eus point de pareille même à notre arrivée sous le vrai ciel de feu des tropiques.

Le *Calédonien* avait levé l'ancre le 16 février. Le 21 à quatre heures du soir, il la jetait à Port-Saïd.

J'étais en Egypte, le pays des sphynx, des Pyramides, des momies, des scorpions, des vipères à corne, des crocodiles, à l'entrée du désert, au bord du continent noir... N'était-ce pas incroyable?

Par le hublot fermé et mouillé, je n'avais pu voir Marseille en partant. Maintenant il était grand ouvert, et je voyais une foule de bateaux aux pavillons de tous les pays du monde, des quais encombrés de marchandises et fourmillants d'hommes, des files de maisons à véranda surmontées de réclames en lettres géantes. J'entendais des vociférations, des appels, des coups de sifflet, des mugissements de sirène.

— Allons acheter des vêtements de toile blanche et des casques coloniaux, dit Plaisance. Sans quoi nous étoufferons dans la mer Rouge.

Je m'étais fait, plus vite même que je ne l'eusse cru, à l'idée d'un changement de pays. Mais je n'avais point envisagé un changement de toilette. Quoi! il me faudrait quitter mon complet veston de 35 francs dont le noir commençait à verdir? Mon melon, un vieil ami lui aussi, céderait la place à l'une de ces coiffures belliqueuses? Je serais casqué de liège et tout en blanc des pieds à la tête?...

J'éprouvais d'avance le sentiment de honte qui fait parfois s'obstiner les enfants à ne pas sortir avec un costume neuf. Sentiment stupide, mais difficile à vaincre.

— J'aime mieux rester ainsi, dis-je.

— A ton aise. Moi, je n'ai pas envie de risquer une congestion.

Comme il se disposait à sortir, on frappa à la porte.

— Entrez, fit le vieux garçon.

C'était le valet de chambre.

— Messieurs, dit-il, il y a un monsieur qui vient de monter à bord. Il voudrait vous parler.

— A nous?

— Oui, messieurs.

Nous étions soudain très inquiets.

— Qui a-t-il demandé? questionna mon cousin avec hésitation.

— M. Plazanet et M. Bernet.

C'était sous ces deux noms que nous voyagions.

— Faites entrer, dit Plaisance.

Il fallait savoir à quoi s'en tenir.

Le valet de chambre introduisit un jeune homme élégant et souriant.

— Messieurs, fit celui-ci dès que le domestique se fut éclipsé, je suis rédacteur au *Phare de Port-Saïd et du Canal de Suez*.

Nous blêmîmes.

— J'ose espérer, continua le journaliste en élargissant son sourire, que messieurs Bernet et Plazanet voudront bien me donner des nouvelles de MM. Bernard et Plaisance.

— Comment savez-vous...? articula péniblement mon cousin.

— Qui vous êtes? Mais tout Port-Saïd le sait. Mon journal a donné les détails de votre départ.

Nous étions atterrés.

— Eh bien? dit le jeune homme d'un ton engageant.

On frappa à la porte de nouveau et le valet de chambre reparut.

— Ce sont d'autres messieurs qui demandent...

Mon cousin s'était un peu ressaisi.

— Nous ne voulons voir personne! interrompit-il. Personne!

(*A suivre.*) **Frédéric Mauzens.**